



Informations aux adultes adhérents - saison 2022/2023

1. L'association ESCALADE Côte Sud

est affiliée à l'OISSCC et à la Fédération française de montagne et d'escalade (FFME).

Les membres du bureau sont (jusqu'à l'AG) :

Bénédicte Mathieu, Présidente

Kévin Dizt, vice Président

Marie Revault, secrétaire

Olivier Vailleau, secrétaire adjoint et webmaster

Pascal Baudion, trésorier

2. Les séances

Les séances encadrées auront lieu sur le mur artificiel du gymnase des Raveaux ou en falaise tous les lundis **à partir de 18h30**.

NOUVEAUTE : séance de grimpe libre le dimanche en salle ou en falaise de 10h à 12h00 en fonction des ouvreurs, communication par Whatsapp.

Nous proposerons des sorties en extérieures encadrés par Romain Bihan, Brevet d'Etat ou en cas d'absence, par un adulte expérimenté désigné par le Bureau de l'association.

Rentrée en gymnase : lundi 19/09 – présence de Romain de 19h00 à 21h00.

3. Cotisation adhésion par adulte

Adhésion FFME (dont assurance*) : 62 euros

Frais fonctionnement : 20 euros

Cours : 28 euros

Total : 110 euros.

*Vous pouvez toujours choisir une assurance plus complète (voir dossier FFME) ; il vous suffira de nous joindre le règlement correspondant.

Le paiement se fait via le site escaladecotesud.fr - Onglet Pratique – Paiement CB.

4. Le certificat médical pour la pratique de l'escalade en loisir

Pour les nouveaux adhérents : Il est obligatoire (cf modèle Joint) et devra être téléverser sur votre espace Myffme une fois votre adhésion faite. Il est valable 3 ans.

Pour les renouvellements de licence : Merci de vous rendre sur votre espace Myffme et de vérifier vos documents médicaux : si votre certificat médical à moins de 3 ans, il vous est demandé de remplir un questionnaire de santé.

5. Assemblée générale

Elle aura lieu le **vendredi 7 octobre à 18h30** au club house du Rugby de Buxy.

Nous présenterons toutes nos réalisations de la saison précédente et surtout nos projets pour l'année à venir.

6. Contacts :

par mail : adherents@escalade-cote-sud.fr

(ou en cas d'urgence par tel. : Bénédicte 06 99 42 25 21 ou Marie 06 21 15 88 35)

7. Site internet :

Pour suivre la vie du club, vous pouvez consulter le site internet de l'association :

<http://www.escalade-cote-sud.fr/>